

Bédarrides : les travaux de restauration du Pont sur l'Ouvèze débutent



Le Département de Vaucluse vient de démarrer les travaux de restauration du Pont sur l'Ouvèze qui présente des dégradations importantes. L'opération devrait s'étaler jusqu'au printemps prochain.

Classé au titre des Monuments historiques depuis 1997, le Pont sur l'Ouvèze, situé à Bédarrides, présente une condition vétuste qui nécessite une restauration importante. Le Département de Vaucluse débute donc une opération d'envergure pour lui donner une nouvelle jeunesse.

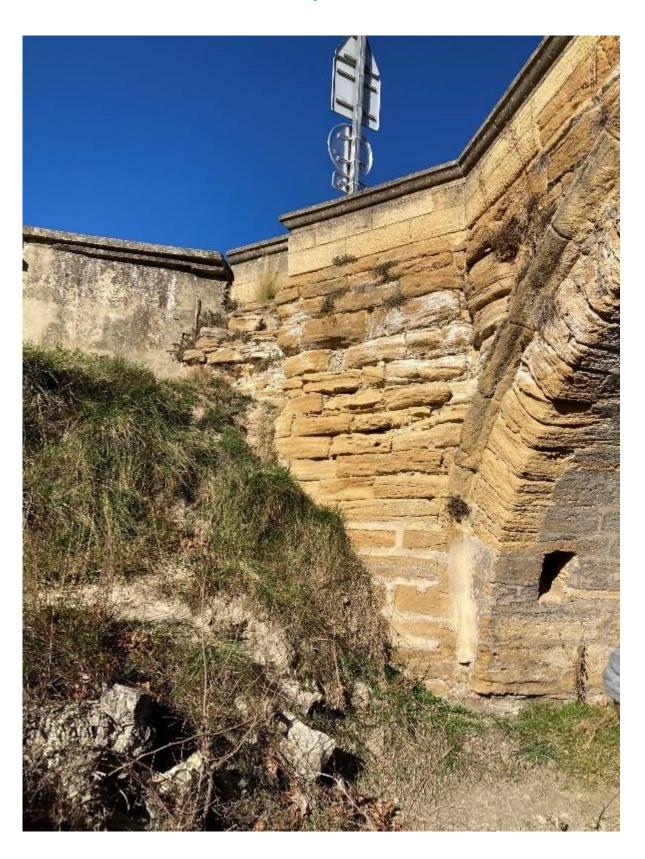
Ouvrage emblématique du patrimoine vauclusien, ce pont roman avec ses trois arches maçonnées en calcaire est situé sur une ancienne route départementale devenue communale mais il appartient toujours au Département qui assure son entretien. Long de 41,65m et largement de 5m, le pont présente des



dégradations notables comme l'érosion des maçonneries, l'affouillement d'une pile, ou encore la dégradation des parapets.

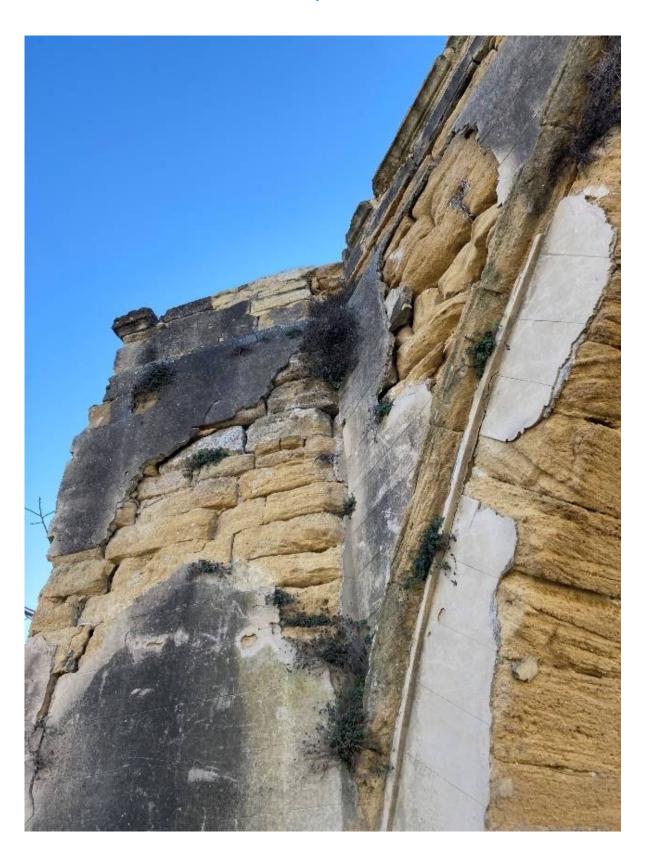


Ecrit par le 3 novembre 2025





Ecrit par le 3 novembre 2025





© Département de Vaucluse

Des précautions prises depuis 2023

Afin d'éviter que les choses n'empirent et empêcher l'effondrement du pont avant les travaux, le Département avait pris des mesures conservatoires en 2023 pour limiter les charges. Ainsi, une circulation alternée avec feux tricolores et une restriction de zonage à 3,5t avaient été mises en place.

Aujourd'hui, l'opération de restauration de l'ouvrage débute dans l'objectif de garantir la sécurité des usagers (véhicules, piétons, cyclistes), préserver ce Monument historique, mais aussi répondre aux normes environnementales. Les travaux, qui devraient s'achever au printemps 2026, comprennent la restauration des maçonneries, le renforcement structurel des voûtes, la consolidation d'une pie, la mise en place d'une nouvelle dalle et d'un système d'étanchéité, ainsi que la création de trottoirs et la restauration des parapets. Au début de l'année 2026, une fermeture totale du pont à la circulation sera requise à deux reprises, avec la mise en place d'une déviation.

Le coût total prévisionnel des travaux s'élève à 1 071 650€, financé à hauteur de 713 760€ par le Département de Vaucluse et 357 890€ par l'État au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local

Bédarrides : une situation financière qui s'améliore mais...



Ecrit par le 3 novembre 2025



La chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de rendre public son rapport sur la gestion de la commune de Bédarrides. Si les finances de la ville aux sept rivières se sont améliorées, la Chambre recommande une plus grande vigilance dans le domaine de la transparence de la commande publique ainsi que dans la gestion de ses ressources humaines.

« La situation financière de la commune, dégradée en 2018, s'est améliorée grâce à une progression des recettes, notamment fiscales, et une meilleure maîtrise des dépenses de gestion, explique <u>la Chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur</u> (CRC Paca) dans son dernier <u>rapport d'observations définitives sur la gestion de la commune de Bédarrides, pour les exercices 2018 et suivants</u>. Malgré un faible niveau d'investissement et une absence de recours à l'emprunt, elle ne réussit toutefois pas à dégager de ressources substantielles lui permettant d'investir davantage. La commune doit poursuivre ses efforts tout en ne négligeant pas la stabilisation d'un personnel qualifié et permanent et le renouvellement des équipements indispensables au maintien de services publics de qualité. »

Davantage de transparence

« Malgré une nette amélioration en 2024, la commune de Bédarrides doit faire preuve de plus de transparence dans son fonctionnement, tant vis-à-vis des élus que du citoyen, et de plus de rigueur notamment dans le suivi des subventions, poursuit la CRC Paca. La chambre a relevé plusieurs



irrégularités qu'il appartient à la commune de corriger. Les plus importantes concernent la commande publique, de nombreux achats étant effectués en dehors des procédures prévues par le code de la commande publique et la commission d'appel d'offres souffrant de défauts dans sa composition et dans son fonctionnement. »

Vigilance en matière de RH

« Dans le domaine des ressources humaines, la commune doit notamment fiabiliser ses données et respecter les règles en matière de recrutement. Elle doit par ailleurs être attentive aux conditions de mise à disposition d'agents municipaux, un agent ayant été mis à disposition de manière irrégulière auprès d'une association sportive pendant plusieurs années. Cette situation, qui a cessé fin 2024, a entraîné un coût de plus de 180 000€ entre 2018 et 2023 qui aurait dû être remboursé à la commune par l'association. »

L.G.

SMBS: la végétation vue du ciel



Ecrit par le 3 novembre 2025



Le territoire du <u>Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues</u> est assez vaste et pas toujours très facile d'accès dans ses moindres recoins. Une donnée importante lorsqu'arrive le moment d'effectuer des cartes de toutes les zones qui bordent la Sorgue. Face à cela, le SMBS a fait appel à la société <u>Osiris Environnement</u>, spécialisée dans les relevés topographiques par drone pour effectuer plusieurs clichés photos d'une parcelle située entre Bédarrides et Sorgues, d'une superficie de 4,5 hectares et qui se trouve au bord d'une rivière.

Crédit Photo : Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues

L'évolution de la végétation au cœur des enjeux

C'est donc le mardi 9 juillet 2024 que le drone DJI-Matrice 300 RTK équipé du capteur Zenmuse P1 s'est envolé au-dessus de cette « partie » du territoire sorguais où le SMBS a effectué une première opération de plantation réalisée en 2022. Ce n'était pas la première fois que cette zone fut survolée par un drone puisque la société Osiris Environnement avait déjà envoyé cet outil après l'opération de plantation.

Pour cette deuxième opération de « photographies », le drone a effectué plus de 500 clichés qui seront combinés afin de créer une grande et unique photographie aérienne. L'objectif de cette mission est à terme de constituer des cartes références sur lesquelles se baser pour constater l'évolution de la



végétation du territoire au fil du temps.

Quand l'Union départementale des retraités FO défend les Ehpad publics auprès de l'ARS 84

Une délégation de l'UDR FO -Union départementale des retraités et pré-retraités Force Ouvrière Vaucluse- représentée par J. Fassié et J.-P. Coffy et accompagnée par Christophe Del Rey, secrétaire départemental du Groupement Départemental Hospitalier FO 84, et Fred Mugnier, secrétaire général-adjoint, a été reçue par les représentants de l'antenne départementale de l'ARS -Agence régionale de santé-, M. Loïc Souriau, et Mme Benayache. Mission ? Evoquer les grandes difficultés de trésorerie des Ehpad publics de Vaucluse tels que : Bédoin, Bédarrides, Caderousse, Cucuron, Le Thor, Sainte-Cécile et Saint-Saturnin.

« La délégation a fait état de son inquiétude pour la pérennité des EHPAD -Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes- publics de Vaucluse après avoir pris connaissance des propos tenus par un cadre du Conseil Départemental lors de l'Assemblée plénière du CDCA du 26 septembre 2023. »

Assainir la situation financière, oui mais comment?

« Il faisait état, sans les citer nommément, de 7 établissements dans une situation financière difficile. Les solutions évoquées telles que des restructurations, et des regroupements nous inquiètent, d'autant plus que le contenu de l'instruction interministérielle de la première ministre de l'époque, en date du 21 septembre 2023, ne laisse pas planer le doute quant à la volonté gouvernementale d'assainir la situation financière des EHPAD grevés de charges, notamment du fait de l'inflation galopante et des nombreuses mesures catégorielles non financées par l'État qui n'a, par exemple, apporté aucune contribution financière pour les dernières augmentations de rémunération. »

Jongler entre la possibilité du maintien à domicile et la nécessité de la prise en charge en Ehpad

« La délégation est d'autant plus inquiète que le gouvernement a décidé de consacrer en tout et pour tout une enveloppe de 100 millions d'euros, couvrant les EHPAD de tous les secteurs et l'aide à domicile, là où selon la Fédération Hospitalière de France, 500 millions d'euros seraient nécessaires pour renflouer les EHPAD publics. Nous avons appris depuis qu'un fonds exceptionnel de 1 million d'euros a été attribué par



l'ARS à 3 établissements du département. Mais quid pour les autres ? De surcroît, l'État et à sa suite le Conseil Départemental ne jurent que par le virage domiciliaire, comme si les personnes âgées dépendantes pouvaient être maintenues à domicile ! «

Suspendus aux décisions de l'ARS 84

« La délégation a demandé aux représentants de l'ARS, d'une part, s'ils se prononcent pour le maintien de tous les établissements, y compris ceux qualifiés de petits et pourtant si nécessaires au maillage territorial, d'autre part quels étaient les EHPAD dont la situation financière est catastrophique. Les représentants de l'ARS ont affirmé qu'il n'était pas dans les intentions de l'État de fermer les EHPAD, petits ou grands, du département, mais qu'il fallait aider les établissements déficitaires à revenir à l'équilibre en actionnant différents leviers, contractualisation, mutualisation ou regroupements.«

Le Conseil départemental et l'ARS 84

« Ils ont rajouté que la tutelle des EHPAD était partagée à égalité entre le Conseil Départemental et l'ARS et qu'à ce titre le Conseil Départemental était tout aussi responsable pour soutenir les EHPAD, d'autant plus que l'ARS PACA a procédé à une rallonge de 1,5 million d'euros pour le Vaucluse. Ils ont confirmé la liste des EHPAD publics en grand difficulté de trésorerie que nous avions obtenu à la réunion CDCA personnes âgées : Bédoin, Bédarrides, Caderousse, Cucuron, Le Thor, Ste Cécile, St Saturnin.«

L'Ehpad de Cucuron en grande difficulté

« La délégation FO a fait part de son scepticisme quant à la volonté de la tutelle de conserver tous les EHPAD publics, comme en témoigne le cas de celui de Cucuron, « La Clé d'Or ». La question de sa réhabilitation est posée depuis le début des années 2000, sans solution pérenne jusqu'à ce qu'un projet mené par 3 architectes ait été envoyé en 2022 aux autorités de tutelle, pour rénover et agrandir le bâtiment qui date du XVIIIème siècle. »

Ehpad de Sainte-Cécile-les-Vignes

Demande de budget pour une rénovation et un agrandissement

« Depuis cette date, l'ARS n'a rendu qu'une réponse orale assurant que son apport financier serait du même niveau que le Conseil Départemental, soit 1 million d'euros. Or, le renchérissement des coûts des matériaux depuis la pandémie du COVID et la guerre en Ukraine a fait exploser les prix des travaux, changeant sensiblement la donne. Tenant compte de cette situation, le Conseil Départemental a voté pour l'augmentation de sa participation au financement de l'opération à 1,5 million d'euros. L'ARS apporterait l'équivalent, sans garantie écrite. Il manque cependant encore 1,5 million d'euros pour boucler l'opération. Si rien ne bouge, l'opération devient caduque et la commission communale de sécurité de Cucuron sera contrainte de prononcer la fermeture de l'établissement en avril 2025, délai de rigueur donné en 2019 pour la mise aux normes. »

Des décisions qui tardent à concrétiser le projet

« La délégation a donc interpellé les représentants de l'ARS sur la nécessité que l'Etat, chargé de la sécurité et de la santé publique, garantisse la faisabilité de l'opération, en assurant le complément de financement des travaux. Les représentants de l'ARS se sont cantonnés à nous répondre que l'effort de



l'État serait au même niveau que celui du département et, qu'au mieux l'ARS financerait les travaux de mise aux normes. Ce qui s'appelle se moquer du monde! Conclusion: nous devrons poursuivre nos démarches à l'échelon supérieur, préfecture, direction régionale de l'ARS. »

Ou'en dira la Préfecture ?

« A la faveur de cette entrevue, nous avons alerté les représentants de l'ARS sur un problème de personnel qui conduirait à servir des repas froids aux résidents de l'EHPAD de la Croix Rouge à Avignon, récemment ouvert. Rappelons que l'ARS avait imposé l'ouverture de cet EHPAD privé au lieu d'un EHPAD public, malgré les protestations que nous avions formulées au CDCA, Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie. »

Quid des urgences dentaires en Vaucluse ?

« Enfin, nous avons posé le problème des urgences dentaires dans le département. Elles ne sont organisées que le dimanche matin et les jours fériés. Rien n'est prévu le samedi ni le dimanche aprèsmidi! Pour les représentants de l'ARS, cela est de la responsabilité des dentistes et l'ARS n'aurait rien à y voir...«

Quelle organisation de l'offre de soins en ambulatoire et en établissements de santé ?

« Nous avons donc rappelé à l'ARS qu'elle était responsable de « l'organisation de l'offre de soins en ambulatoire et en établissements de santé » et qu'il lui revenait de prendre des mesures pour garantir la continuité des soins dentaires. Les représentants de l'ARS n'ont même pas pris note du problème que nous posions aussi nous ne manquerons pas de le reposer ! » MH

Ehpad de Cucuron

Les Sorgues du Comtat déploient des actions pour un meilleur tri sélectif



Ecrit par le 3 novembre 2025



Le 1er novembre dernier, de nouvelles consignes de tri sont entrées en vigueur sur le territoire des Sorgues du Comtat. Ainsi, de nouveaux points de tri et des actions de sensibilisation ont été déployés afin de les accompagner.

Depuis le 1er novembre, il est possible de déposer tous les emballages sans distinction en métal, papier, carton léger, les briques alimentaires et tous ceux en plastique, sans exception, dans le bac jaune. De nouveaux points de tri ont été aménagés sur tout le territoire afin de remplacer les sacs jaunes, qui ne sont plus autorisés au centre de tri.

Pour accompagner ces nouveautés, la communauté d'agglomération a lancé une campagne de communication institutionnelle classique, mais a également procédé à la distribution d'un courrier d'information comprenant un Mémo Tri et un magnet récapitulatif avec les nouvelles consignes à suivre, ainsi qu'un bon de retrait pour récupérer un sac de pré-collecte, et ce, dans chaque foyer. « Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe dans les Sorgues du Comtat, nous nous engageons aux côtés des



habitants de nos communes pour faire progresser le tri des emballages ménagers et des papiers », a déclaré Christian Gros, président de l'Agglomération.

De nouveaux points de tri pour une meilleure collecte

De nouveaux points de tri ont été installés sur le territoire afin que plus de monde y ait accès. Ils sont accessibles tous les jours, à toute heure et permettent de trier à l'occasion des déplacements habituels de chacun. Grâce à leur grande capacité, ils permettent également d'optimiser les tournées de collecte, et donc de réduire l'impact environnemental avec moins de camions. Le territoire dispose désormais de colonnes aériennes ou enterrées en milieu urbain, péri-urbain et zones pavillonnaires, et de bacs collectifs de 770 litres en habitat collectif, zone rurale, et équipements municipaux.

Pour les personnes vivant dans les quartiers qui n'ont pas encore été équipés en nouveaux contenants, leurs habitudes de tri ne changent pas et ils peuvent continuer à utiliser les sacs jaunes. Ces derniers ne sont cependant plus distribués en porte-à-porte. Pour s'en procurer, il suffit de se rendre dans un des Centres techniques communaux du territoire.

À Althen-des-Paluds, 4 colonnes de tri vont être installées, en plus des 4 déjà présentes, et 40 bacs collectifs de 770 litres viendront s'ajouter aux 6 déjà en place. À Monteux, les habitants disposent déjà de 1200 bacs individuels, 51 points d'apport volontaires ont déjà été installés et 20 autres sont prévus. Les écoles et Zones d'activités ont été dotées de bacs collectifs et le boulevard d'Avignon est également en cours d'équipement. À Pernes-les-Fontaines, les 600 bacs individuels couvrent un quart de la commune, 800 autres sont en attente de livraison. 8 colonnes de tri vont venir s'ajouter aux 3 déjà installées, et 20 bacs collectifs de 770 litres viennent d'être disposés dans les lotissements et les campings de la commune. À Sorgues et Bédarrides, tous les secteurs ont déjà été équipés en bacs individuels, collectifs ou colonnes aériennes. 7 nouvelles colonnes aériennes vont être installées dans le centre-ville de Bédarrides, et 18 à Sorgues.

Une distribution de sacs de pré-collecte

Afin que chaque foyer puisse stocker ses emballages en attendant de se rendre à un point de tri, les Sorgues du Comtat vont distribuer des sacs de pré-collecte. En deux semaines de distribution, plus de 1000 ont déjà été donnés.

Ces sacs sont adaptés au transport régulier des emballages, mais aussi du verre depuis son domicile jusqu'aux conteneurs. Il est possible de récupérer ce sac à l'accueil de chacun des 5 centres techniques communaux ou au siège de l'Agglomération en échange du bon de retrait distribué dans tous les foyers avec le courrier d'information.

La sensibilisation

Depuis le 1er novembre dernier, de nombreuses actions de sensibilisation ont été menées par la communauté d'agglomération. 2 ambassadrices du tri ont notamment été recrutées pour faciliter et promouvoir le passage en extension de tri et accompagner les usagers dans le changement de leurs



habitudes de tri. Une ligne dédiée au tri pour contacter les ambassadrices est d'ailleurs disponible au 04 65 83 00 37.

Si les adultes ont été sensibilisés grâce à divers ateliers mais aussi à la présence de l'Agglomération à différents événements tels que le World Clean Up Day à la salle des fêtes de Monteux ou encore à la fête des associations au complexe sportif de Pernes, les enfants aussi, sont sensibilisés au tri à travers des ateliers organisés dans les écoles, ainsi que le spectacle 'Eh Oh les poubelles' qui a permis la sensibilisation de 1200 enfants sur tout le territoire.

En 2023, il devrait y avoir de nouvelles actions de sensibilisation dans les écoles, la distribution des panneaux de consignes de tri pour les habitats verticaux, des ateliers ludiques sur le thème du tri à la source, ou encore une sensibilisation au tri à destination des buvettes des centres sportifs.

Les objectifs de ces nouvelles actions

À travers ces diverses installations et actions, les Sorgues du Comtat souhaitent favoriser le tri sélectif afin qu'il y ait davantage de déchets triés et moins d'ordures ménagères. L'Agglomération a également voulu faciliter les choses pour ses habitants.

L'objectif global est d'augmenter les performances de tri. En moyenne, chaque habitant dépose 36,56 kg d'emballages et 21,16 kg de verre par an dans un point de tri. L'objectif serait d'augmenter ces poids respectivement de +6.5% et +3%.



Ecrit par le 3 novembre 2025



V.A.

Communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat : signature de la convention territoriale globale (CTG) avec la CAF



Ecrit par le 3 novembre 2025



Jeudi 1^{er} décembre s'est tenu à Althen-des-Paluds la signature de la convention territoriale globale (CTG) entre la CAF de Vaucluse, la communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat et les cinq communes d'Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues.

En juin 2021 était lancée la démarche de construction de la convention territoriale globale (CTG) sur le territoire de la communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat. Après de nombreuses réunions, de comités techniques en ateliers élargis et de comités de pilotage en consultations diverses, cette convention a été signée jeudi 1^{er} décembre.

En lien étroit avec les enjeux du territoire, cette convention permet d'identifier six axes stratégiques d'appui qui seront portés par chaque commune membre de l'agglomération sans transfert de compétences des communes vers l'intercommunalité.

Dans une conjoncture difficile où la situation des finances des collectivités territoriales se détériore en même temps que les administrés expriment de légitimes attentes pour des services de proximité, cette intervention commune avec le soutien financier de la CAF est essentielle.



« Une agglomération dynamique, attractive sur le plan économique, culturel et touristique, implique que soient mises en place des politiques d'accompagnement d'aide et d'action sociale adaptées aux besoins des personnes et à la qualité de vie à laquelle elles aspirent »

Christian Gros, président des Sorgues du Comtat.

Cette convention est aussi une démarche qui vise à mettre les ressources de la CAF, tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet de territoire. Il s'agit de mettre les acteurs en mouvement, en coordonnant avec l'ensemble des communes membres de la CASC, la CAF de Vaucluse et l'agglomération des projets concertés qui font sens sur le territoire.

La convention concerne plusieurs champs d'intervention en lien avec les moyens mobilisable par la CAF : petite enfance, enfance/jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, solidarité, handicap, etc.

L'enjeu est de sortir des démarches et dispositifs propres à chaque thématique en privilégiant une approche transversale partant des besoins du territoire et une convention multipartite commune. Les communes gardent la compétence et assurent la mise en œuvre des actions inscrites au contrat.

« Les communes des Sorgues du Comtat vont disposer à travers la convention territoriale globale d'un outil pertinent et indispensable qui sert, au-delà de leur périmètre, la politique globale de promotion de notre bassin de vie »

Christian Gros, président des Sorgues du Comtat.

J.R.

All4Pack Emballage Paris : une entreprise vauclusienne présente au salon international



de l'emballage



Du 21 au 24 novembre, à Paris Nord Villepinte, 11 entreprises de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur présenteront leur activité et leurs nouveautés à l'occasion de <u>All4Pack Emballage Paris</u>, le salon international de toutes les solutions innovantes et durables des emballages pour toutes les industries. Parmi ces 11 entreprises, une d'entre elles est Vauclusienne.

Evènement international généraliste, organisé tous les deux ans, <u>All4Pack Emballage Paris</u> est une référence dans l'écosystème emballage et intralogistique. Le salon a pour mission d'accompagner les professionnels face aux nouveaux défis écologiques qui s'imposent à eux.

Attendu par l'ensemble de la profession, le salon réunira 1100 exposants venus du monde entier et 60 000 professionnels sur 4 jours. 11 entreprises de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur présenteront leur activité et leurs nouveautés. Parmi ces 11 entreprises, l'une d'entre elles est implantée à Bédarrides : <u>Etiquettes X2C</u>.



Créée en 1998, l'imprimerie Etiquettes X2C fabrique des étiquettes adhésives neutres ou imprimées, en rouleaux et en planches, pour différents secteurs d'activité. L'entreprise est engagée dans le développement durable et choisi notamment des procédés de fabrication ayant le moindre impact environnemental. Egalement, l'imprimerie favorise les technologies modernes pour limiter l'utilisation de ressources énergétiques et l'impact sur la santé de ses salariés.

Etiquettes X2C sera présente du 21 au 24 novembre au salon All4Pack Emballage Paris pour présenter son activité et ses outils.



Ecrit par le 3 novembre 2025





Ecrit par le 3 novembre 2025







Quelques étiquettes produites par Etiquettes X2C © Etiquettes X2C

J.R.



Bédarrides : la communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat plante un arbre symbolique pour ses 20 ans



En 2022, la communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat fête ses 20 ans. Pour l'occasion, elle prévoit un événement dans chacune de ses communes. Le premier des cinq événements a eu lieu à Bédarrides, où un arbre a été planté.

C'est un chêne blanc qui a été planté au sein du Parc Daillan à Bédarrides il y a quelques jours. Les élus municipaux et communautaires se sont réunis avec les habitants de la commune afin de clôturer l'année



et de fêter les 20 ans des Sorgues du Comtat. « 20 ans déjà que, de la volonté de 4 maires de s'unir ensemble en 2002, s'est construit au fil des ans », a commencé par déclarer Christian Gros, le président de la communauté d'agglomération.

« C'est la bonne entente qui règne entre les communes, un projet de développement solide et ambitieux, qui respecte les identités et les volontés communales, et un pacte financier vertueux », a-t-il poursuivi avant de remercier les élus communautaires qui agissent ensemble, pour le quotidien des habitants des Sorgues du Comtat.

20 ans de coopération

Aujourd'hui, les Sorgues du Comtat comptabilisent plus de 50 000 habitants étalés sur 5 communes. A la signature de l'arrêté de la création de la communauté des communes en 2001, ce sont trois communes qui se sont unies : Entraigues-sur-la Sorgue, Monteux et Pernes-les-Fontaines. L'année suivante s'est ajouté Althen-des-Paluds. En 2009, Entraigues-sur-la-Sorgue a quitté les Sorgues du Comtat pour rejoindre le Grand Avignon. Bédarrides et Sorgues ont ensuite rejoint les 3 communes restantes en 2017.

Depuis ses deux adhésions, la communauté des communes a approuvé un nouveau projet de territoire, une stratégie de développement touristique, et elle s'est engagée dans un plan climat air énergie territorial. Maintenant qu'elle a atteint les 50 000 habitants, elle a pu officiellement acquérir le titre de communauté d'agglomération en 2022.

V.A.

Sorgues-du-Comtat, 250m2 de sapins collectés et recyclés



Ecrit par le 3 novembre 2025



La campagne de collecte des sapins de Noël, mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération <u>Les Sorgues du Comtat</u> a permis le recyclage de 250m2 de sapins.

Le mode opératoire?

Des bennes déposées à <u>Pernes</u>, <u>Sorgues</u> et <u>Bédarrides</u> et des points de collecte matérialisés par des barrières à <u>Althen</u> et <u>Monteux</u> ont permis aux habitants de nos communes de se débarrasser de leurs sapins de Noël au cours du mois de janvier.

Mise à disposition de bennes

10 bennes de 15 m³ et 10 bennes de 10 m³ avaient été mises à disposition à Althen, Bédarrides, Pernes et Sorgues, et à Monteux puis réacheminées à la nouvelle plateforme de récupération des déchets verts d'Althen. Celle-ci est réservée aux services des espaces verts communautaires dans le cadre de l'entretien des parcs et espaces publics afin de libérer de la place pour les particuliers dans les deux déchetteries intercommunales de Pernes et Sorgues.

Rien ne se perd, tout se transforme

Les végétaux y sont broyés pour être réutilisés en paillage organique et à l'amendement de massifs et haies permettant de réaliser des économies d'eau, d'achat de matières premières et de lutter contre l'envahissement des mauvaise herbes.

MH



Ecrit par le 3 novembre 2025



Plateforme de déchets verts à Althen-des-Paluds